

République Française
Commune de Domloup
Département d'Ille et Vilaine, Canton de Châteaugiron

Conseil municipal

Séance du lundi 7 novembre 2022

Extrait du registre des délibérations

Le lundi sept novembre deux mille vingt-deux, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le vingt-huit octobre 2022, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP.

Étaient présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Laurent CLISSON, Gérard DOMINÉ, Goulven DONNIOU, David EGASSE, Marie-Anne EON, Sylvie FILATRE, Sandrine LELIÈVRE, Yves LE GALL, Sunita LE ROUX, Léna MONNIER, Elodie RAYMOND, Viviane SAINT-DENIS

Absents(tes) excusée(s) : M.M Kevin DOFAL, Catherine GUIBERT (pouvoir à Sylvie FILATRE), Christophe LAINÉ.

Monsieur Jérôme CHOPIN est élu secrétaire de séance.

Le Maire préside la séance et présente ce qui suit.

2022-07/11-01 Approbation du procès-verbal de la séance du 3 octobre 2022

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 3 octobre 2022 à l'approbation des conseillers municipaux. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce procès-verbal, avant son adoption définitive.

Madame Géraldine HARNOIS-MARTIN fait part qu'il conviendrait de rectifier son intervention page 2, concernant l'adoption de l'instruction budgétaire M57 au 1^{er} janvier 2023, de la façon suivante : « Madame Géraldine HARNOIS-MARTIN répond que certains articles seront remodelés par rapport à la M14 et plus précis au niveau des intitulés ».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- ✓ **Approuve** le procès-verbal de la séance du lundi 3 octobre 2022 en tenant compte de la modification à apporter telle que présentée ci-dessus.

Fait les dits jour mois et an
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Jacky LECHÂBLE

